



ISSN 1768-2649

ISSN en ligne 2261-2769

## Espace public : des rhétoriques de l'inclusion aux discours de l'expansivité

**Luis Campos Medina**

Instituto de la Vivienda de la Universidad de Chile, Chili

luiscampos@uchilefau.cl

<http://orcid.org/0000-0002-5157-4974>

**Rebeca Silva Roquefort**

Instituto de la Vivienda de la Universidad de Chile, Chili

bekysilva@uchilefau.cl

<https://orcid.org/0000-0002-1733-4168>

Reçu le 21-11-2020 / Évalué le 18-01-2021 / Accepté le 01-03-2021

### Résumé

Le texte propose le concept d'expansivité comme une clé analytique et un outil pratique qui permet d'aborder les espaces publics urbains dans leur actualité. Pour ce faire, il va mettre en cause les *rhétoriques de l'inclusion*, comprises comme des approches qui, en dépit d'une apparente inclusivité, cherchent à établir une conception et des usages discriminatoires de l'espace public. S'y opposent la notion de *discours de l'expansivité* et sa différence essentielle, qui consiste en une autoréflexivité permanente, et en une interrogation portant sur ses conditions de fonctionnement. Notre approche sera illustrée par des exemples tirés du programme *Musique à un mètre*, proposé par le Métro de Santiago, et de la mobilisation féministe du 8 mars 2019 à Santiago du Chili.

**Mots-clés :** discours de l'expansivité, rhétoriques de l'inclusion, espace public

### Espacio público: de las retóricas de la inclusión a los discursos de la expansividad

### Resumen

El texto presenta la noción de expansividad como clave analítica y herramienta práctica para abordar los espacios públicos urbanos en la actualidad. Para ello discute las *retóricas de la inclusión*, entendidas como planteamientos que, tras una apariencia inclusiva, buscan instalar concepciones y usos discriminatorios del espacio público. Frente a ellas se propone la noción de *discursos de la expansividad* cuya diferencia radica en la permanente auto-reflexividad e interrogación por las condiciones de funcionamiento. Los planteamientos se ilustran a través de los ejemplos del programa *Música a un metro*, del Metro de Santiago, y de la movilización feminista del 8 de marzo de 2019 en Santiago de Chile.

**Palabras clave:** discursos de la expansividad, retóricas de la inclusión, espacio público

## Public space: from rhetorics of inclusion to discourses of expansiveness

### Abstract

The text presents the notion of expansiveness as an analytical key and a practical tool for addressing urban public spaces today. For this, we discuss the *rhetorics of inclusion*, understood as approaches that, after an inclusive appearance, seek to install discriminatory conceptions and uses of public space. Faced with them, the notion of *discourses of expansiveness* is proposed, the difference of which lies in the permanent self-reflexivity and questioning of the operating conditions. The approaches are illustrated through the examples of the program *Música a un metro*, the Santiago Underground, and the feminist mobilization of March 8, 2019 in Santiago de Chile.

**Keywords:** discourses of expansiveness, rhetorics of inclusion, public space

### Introduction<sup>1</sup>

Nombreux sont les écrits concernant l'espace public (Delgado, 2011 ; Salcedo, 2002 ; Berroeta et Vidal, 2012). Un nombre considérable de textes a souhaité en établir des conceptualisations plus ou moins exigeantes en s'efforçant d'en détailler des visions aux éléments normatifs de divers calibres. Ce texte se donne pour finalité de contribuer à ce débat par une réflexion concernant l'expansivité de l'espace. En se basant sur ce que Delgado (2016) désigne comme *rhétoriques de l'inclusion*, on conclut volontiers que de l'hétérogénéité des acteurs habitant l'espace public dépend en grande partie sa richesse sociale et son potentiel politique. Cette approche, assimilable au *politiquement correct*, perd souvent de vue les conditions de possibilité pour l'apparition de ces membres de la diversité capables de construire un espace public divers et riche en nuances et en potentialités.

Les rhétoriques de l'inclusion ne prennent pas en compte les aspects contextuels et structuraux qui permettront que cette diversité souhaitée se matérialise dans la réalité. Leur nature théorique repose sur une visée de persuasion des individus, qui ne prétend pas modifier les formes de peuplement réel des espaces publics. Au contraire, elles tendent à renforcer une logique de peuplement de l'espace public qui en facilite un usage consumériste, scénographique et chorégraphique, très en phase avec les logiques du néolibéralisme urbain de notre temps.

En opposition à ces rhétoriques, nous affirmons que la production d'espaces publics doit aujourd'hui se fonder sur la notion d'expansivité, vue autant comme un capteur permettant la *reconnaissance* des différentes formes d'inégalité présentes dans une société déterminée (inégalités liées au genre, à l'ethnie, au corps, etc.),

que comme une pratique active autorisant la génération de *définitions communes* et d'espaces favorables au développement de capacités et de possibilités de réalisation chez les individus et les groupes victimes d'inégalités. Ce phénomène est rendu possible par la prise en considération des conditions d'apparition de ces sujets divers, et ceci sur des registres et à des niveaux variés, comme le sont le domaine juridique, l'architecture, et le niveau organisationnel.

Alain Musset (2016) contribue à cette perspective critique des rhétoriques inclusives, en liant les approches de l'espace public au débat concernant une ville juste. En relation avec cette perspective, l'auteur soutient qu'elle dissimule une stratégie de marketing urbain et de bonne conscience académique, destinée à renforcer la conception néolibérale de la ville, dans la mesure où n'est pas abordé un élément clé : le fait que la ville est l'expression de rapports de domination et d'exploitation plus profonds, c'est-à-dire allant au-delà de la structuration des formes spatiales et urbaines. De fait, Musset avance que la *ville juste* est en réalité un mythe. En ce sens, les propositions de cet auteur se rapprochent de la réflexion développée par Manuel Castells au début des années 70, quand celui-ci affirmait le caractère mythique de la notion de société urbaine, dans la mesure où ce concept dissimulait le double fait que, premièrement, il était le résultat du mode de production capitaliste, et que, deuxièmement, l'urbanisme bourgeois tendait systématiquement à occulter cette condition (Castells, 1971).

En accord avec la pensée de Musset, Di Filippo (2017) affirme que l'inclusion constitue « un outil rhétorique au service d'une vision consensuelle et néolibérale de la ville, qui a servi à légitimer des projets et des programmes prétendant aider les plus défavorisés, alors que leur objectif principal consistait à les intégrer au modèle économique dominant<sup>2</sup> » (Di Filippo, 2017 : 2-3). En ce sens, l'inclusion cherche à gommer la notion d'égalité, et à lui trouver un remplaçant, en prétendant que les problèmes inhérents aux sociétés urbaines contemporaines ne sont pas dus à la répartition irrégulière d'attributs et de biens, mais plutôt à une représentation incorrecte des formes de diversité et de problèmes relatifs à la reconnaissance symbolique.

## 1. Rhétoriques de l'inclusion

Pour reprendre les conclusions de Delgado (2011), l'usage répété du concept d'espace public est le résultat d'une opération idéologique à effet pratique, dans la mesure où il a pour but d'établir une modalité d'usage particulier des espaces publics, éliminant ainsi certaines pratiques au caractère disruptif, en particulier quand elles proviennent des milieux populaires. Delgado suggère que, derrière les

approches qui mettent l'accent sur le bon usage nécessaire de la cité et l'inclusion de tous les citoyens, se dissimulent des stratégies ayant en vue un usage exclusif et excluant de la ville.

De fait, cet auteur propose le concept de *citoyennisme*, une idéologie qui se propose de transformer le tissu social, sans affecter les diverses formes d'accumulation capitaliste. Ici la référence au concept de citoyenneté est étroitement liée à un encouragement à la civilité, c'est-à-dire à l'exigence d'une forme de comportement dans l'espace public qu'on peut assimiler à celui des classes aisées. Cette civilité, en tant qu'activité normalisée et disciplinée, représente la garantie de jouir d'espaces publics exempts de conflits où puisse se dérouler « une vie publique déclarée par décret comme étant aimable et dénuée de problèmes<sup>3</sup> » (Delgado, 2011 : 39).

Des approches similaires concernant l'espace public, la sociabilité et l'ordre urbain sont proposées par Giglia (2017). D'après cet auteur, dont la réflexion est centrée sur la notion et la pratique du *place making*, ce dernier constitue une stratégie permettant la configuration d'espaces orientés vers la consommation et les loisirs, auxquels on confisque les éléments plus propres au contexte local, en vue d'établir une *sociabilité générique et homogène*. Ce schéma de sociabilité encourage un mode d'usage contemplatif de l'espace public, qui, à son tour, manifeste la prétention d'exclure tout autre mode d'utilisation, et en particulier ceux qui proviendraient des secteurs populaires.

Selon Giglia, l'usage contemplatif de l'espace dérive de l'orientation vers la consommation qui est celle des espaces publics urbains d'aujourd'hui, élément du modèle capitaliste néolibéral prévalent. Par le biais du développement généralisé de politiques de marketing urbain, différentes interventions au niveau de l'espace public se sont orientées vers un appel aux capitaux, à seule fin d'atteindre une croissance économique focalisée sur le marché et sur les pratiques de consommation des élites. Ces interventions se sont transformées en un véritable *urbanisme scénographique* (Ginga, Brizuela, 2017), qui dans la pratique propose une mise en scène de la vie urbaine et convertit la ville en spectacle scénique, impliquant l'existence de ce qui a été défini précédemment comme *schémas de sociabilité génériques homogènes* (Giglia, 2017 : 22) et, pourrions-nous ajouter, standardisés. En conséquence, nous nous trouvons confrontés à un espace programmé pour autoriser des formes déterminées d'apparition des corps, étroitement contrôlées et précisément réglementées.

Un exemple récent et pertinent des approches développées ici se trouve être le programme *Musique à un mètre* proposé par le Métro de Santiago du Chili en

relation avec ceux que l'on désigne comme *musiciens de la rue*. Pour répondre à la présence toujours croissante, ces dernières années, d'artistes non officiels jouant dans les wagons, la direction du Métro réagit en définissant *un secteur établi spécialement pour vous permettre de vous mettre en scène* ([www.musicaaunmetro.cl](http://www.musicaaunmetro.cl)). Le nom donné à cette initiative est en lui-même suggestif, puisque le terme *metro* en espagnol renvoie à la fois au système de transport urbain, et à l'unité de mesure ainsi qu'au fait de réglementer la distance entre les personnes, ce qui révèle à l'évidence son intention de gouverner les corps. Le programme incluait une série de supports matériels (des affiches, des panneaux signalétiques, des bandes adhésives pour délimiter l'espace, par exemple) disposés dans les stations de métro de façon à préciser la position de l'entreprise Métro vis-à-vis des arts de la rue, généralement associés à l'économie informelle des secteurs plus populaires.

À l'intérieur des wagons est diffusé un enregistrement qui répète : « Il est strictement interdit d'acheter aux marchands ambulants, et aussi de payer les musiciens dans les wagons<sup>4</sup> » ; l'idée est, bien sûr, de décourager la présence de ce type d'agents populaires à l'intérieur de ces wagons. De plus, des affichettes qui encouragent à dénoncer de telles pratiques, grâce à un numéro de téléphone, cherchent à convertir les usagers du métro en potentiels informateurs concernant les infractions à la règle établie. Et pourtant, simultanément, les quais des différentes stations se sont peuplés d'images de musiciens des rues accompagnées d'un message soulignant l'intérêt de Métro pour la musique urbaine, preuve de l'usage rhétorique de l'inclusion. Enfin, dans quelques stations, ont été collées des bandes adhésives au sol délimitant un espace spécifique où des artistes préalablement sélectionnés par le programme sont censés pouvoir présenter leur musique, en respectant des horaires définis. Les musiciens choisis doivent limiter leur présence aux frontières de cet espace, suivant ce qu'on pourrait définir comme une chorégraphie constituée comme élément de discipline. En définitive, Métro a recours à un usage rhétorique de l'inclusion et du soutien aux artistes de rue dans le transport public, avec l'intention de contrôler et de réglementer la forme selon laquelle ces agents pourront apparaître dans l'espace des transports.

## 2. Co-présence, apparition et requête de participation

Il résulte à ce stade pertinent de faire appel aux conclusions de Butler (2017) qui nous invite à comprendre l'espace public non pas comme une donnée préexistante, mais comme un acquis, une construction dans laquelle les corps occupent un rôle central. L'auteur illustre sa conception de l'espace public en évoquant les initiatives prises durant le Printemps Arabe, et en faisant valoir que ces initiatives n'ont pas occupé l'espace public, mais bien plutôt qu'elles l'ont produit du fait de leur apparition.

Cet espace public a été produit par des corps qui ne sont pas forcément dans la rue et encore moins de manière concertée. Il a été produit par des corps jeunes, des corps citadins, des corps connectés dans la co-présence et dans la création de proximités et de distanciations. Dans sa conception de l'espace public, l'action conjointe des corps dans l'espace devient une « *manière de mise en question, à travers le corps, d'aspects imparfaits et puissants de la politique actuelle*<sup>5</sup> » (Butler, 2017 : 17). Les corps rassemblés dans les rues usent d'un droit à apparaître à la fois pluriel et performatif qui, grâce à leur fonction expressive, exige d'être reconnu et valorisé dans la diversité qui les constitue (Butler, 2017 ; Paveau, 2014).

En nous appuyant sur l'exemple choisi par Butler, nous ferons référence ici à la manifestation féministe organisée le 8 mars 2019 à Santiago du Chili. Nous souhaitons souligner le côté inhabituel de cette production de l'espace, et aussi sa particulière hétérogénéité, du fait de la diversité des participantes, des groupes et des activités effectuées. En d'autres termes, il nous paraît essentiel de souligner que l'espace public apparu à la suite de la mobilisation féministe est bien un espace public différent et plus inclusif que le précédent. L'espace, qui antérieurement se caractérisait par une réglementation et par des injonctions strictes, se trouve temporairement transformé en raison de l'usage inhabituel et différent qui en est fait. La façon dont la manifestation a occupé les rues cherchait à donner à cette diversité qui la composait la possibilité de monter en puissance, par le biais d'une reconnaissance de ses besoins, de ses désirs et de la participation de personnes qui, pour la plupart, n'étaient pas prises en compte ou qui se trouvaient victimes de discrimination.

En dépit des variations dans l'évaluation du nombre de participantes, plus de 190.000, suite aux informations publiées dans différents médias, tels *El Mostrador* (2019), *CNN Chile* (2019) ou *24 Horas* (2019), on peut affirmer que la manifestation du 8 mars a mobilisé une grande partie de la population féminine de la ville, ainsi que des groupes identitaires dissidents. Pendant les quatre heures de la manifestation se sont déployés des corps qui, sur différents modes, ont donné forme à l'espace, en dépassant largement les modes d'action attendus et réglementés par l'espace public urbain. En ce sens, il nous semble essentiel de souligner la capacité d'apparition des corps, qui le font selon leurs propres termes, sans obéir aux lignes directrices imposées précédemment : identités de genre et sexualités diverses, corps nus, corps peints, corps invalides. Tous ces corps ont occupé la rue sous des formes qu'eux-mêmes ont déterminées, les ayant appréhendées comme possibles et nécessaires.

En partant de cette référence, nous concluons que ce qui rend inclusif l'espace public décrit par Butler, au-delà de son hétérogénéité réunie - qui peut toujours

être relativisée -, c'est cette fondamentale requête de participation, c'est-à-dire cette déclaration explicite, au niveau du discours et du corps, en faveur de l'incorporation de ceux qui d'habitude sont oubliés, et aussi de ceux qui n'étaient pas présents en chair et en os, mais dont l'absence a été reconnue. C'est en ce sens que nous trouvons particulièrement éclairante l'intervention artistique proposée par un groupe de femmes qui, pendant le défilé, symbolisèrent, ou *firent apparaître*, d'autres femmes absentes, les victimes assassinées du patriarcat. Par son insistance quant à la nécessité de donner corps à l'absence de certains corps, cette intervention a permis d'ouvrir un espace de questionnement en ce qui concerne l'accès à la manifestation d'abord, et aussi plus généralement à l'espace public. L'intervention a été nommée *l'Espace des absentes*<sup>6</sup>.

Cette requête de participation sous-entend l'idée qu'un espace de rencontre entre des corps différents doit se comprendre comme étant un espace ouvert à la pluralité à venir, cette diversité émergente qui existera à certains moments futurs. On peut en conclure que cette requête de participation ne fait pas nécessairement référence aux mécanismes des politiques publiques, comme le font les processus planifiés de participation citoyenne et leurs normes, mais plutôt à des actions informelles de résistance, et de subversion des mécanismes officiels de participation. Cet aspect est fondamental, car à la différence de ce que Delgado (2016) définit comme *citoyennisme*, la manifestation entend mettre en question les mécanismes du contrôle urbano-capitaliste et, au lieu de faire appel à une procédure rhétorique en faveur de la promotion de formes de participation soumises à l'ordre institutionnel, propose des formes dissidentes d'usage de l'espace public, qui vont au-delà de ses définitions précédentes.

Il n'est pas inutile à ce stade de prendre en considération les précautions que Delgado estime nécessaires dans l'analyse de l'utilisation de l'espace public par ces *nouveaux mouvements sociaux urbains*. En prenant pour exemple le 15-M et le mouvement des Indignés en Espagne, l'auteur remet en cause la conviction selon laquelle ce type d'agent est capable de se constituer comme agent révolutionnaire autogéré. Delgado se montre critique, et conclut que, tant que la gestion concertée des individus dans l'espace public ne menace pas les desseins du pouvoir en place mais cherche à reconstituer un consensus citoyen, la dimension de conflit qui a initialement apporté sa vitalité à l'espace public finit par se dissiper.

Nous souhaitons ici affirmer l'importance de la requête de participation dans la manifestation du 8M comme élément constitutif de la mobilisation qui permet au mouvement de rester ouvert, divers et, dans une large mesure, rebelle (Reyes-Housholder, Roque, 2019 ; Urzúa, 2019). Même s'il se structure autour de revendications spécifiques relativement partagées, la recherche d'adhésion et l'appel à

la participation marqués par la diversité dépassent la capacité d'absorption d'un appareil institutionnel désireux de réglementation. En tant que manifestation féministe appelant à une transformation de l'ordre social dans son ensemble et des façons dont le modèle patriarcal affecte la vie des personnes dans différents domaines, le défilé du 8 mars se trouve réclamer des changements dans le *monde commun*, au-delà de ce mouvement, en tentant d'atteindre tous les composants de cet ordre social (Paveau, 2014 ; Reyes-Housholder, Roque, 2019 ; Urzúa, 2019).

En conséquence, nous pourrions conclure que nous sommes confrontés à une requête de participation favorable à une incorporation destinée à ouvrir les espaces à la diversité. Une requête qui se manifeste en thématissant les formes persistantes et nouvelles de l'inégalité, plus spécialement celles qui déterminent les formes et les rôles par lesquels nous participons à la production du commun, ce que Rancière (2000) baptise *le partage du sensible*.

Chercher depuis cette perspective à comprendre l'espace public nous oblige à nous demander qui sont ceux qui sont autorisés à l'utiliser, et, en conséquence, à le produire. Toute une série de questions devient pertinente, comme : quels groupes et quelles catégories sociales vivent d'une manière ou d'une autre une exclusion de l'espace public ? Comment la planification et la définition de l'espace public affectent-elles les différents groupes sociaux ? Et, sans tarder, apparaissent d'autres interrogations plus spécifiques comme : Qu'en est-il de la présence dans l'espace public des personnes à mobilité réduite ? de la visibilité des personnes âgées ? Quel rôle jouent les immigrés habitant nos villes dans la production de notre monde commun ? Quelle expérience de l'espace public ont les dissidences de sexe et de genre ?

### **3. Un espace public ouvert à l'incommensurable diversité**

Pour compléter les concepts d'apparition et de partage du sensible, nous allons à présent faire référence à quelques-uns des arguments développés par le géographe Tariq Jazeel (2011), qui tente d'établir une critique de la conception cosmopolite de l'espace autodéfini comme progressiste. Selon cet auteur, les différents discours géographiques cosmopolites concluent que tous les individus, indépendamment de leurs liens culturels, nationaux, ou autres, appartiennent ou peuvent appartenir à une communauté unique ou universelle d'êtres humains digne d'être développée. Ainsi ce courant de pensée, très en accord avec la notion de citoyennisme proposée par Delgado, est devenu synonyme d'une forme de cohabitation dépendant de certains schémas de conduite, d'un certain citoyennisme.

Jazeel s'interroge donc sur les possibilités que nous avons de nous ouvrir à la différence sans devoir prescrire les paramètres spatiaux au travers desquels s'inscrit et se reconnaît la différence comme faisant partie de notre présent commun. D'après cet auteur, penser l'espace à partir de lectures cosmopolites aboutit inévitablement à une vision impériale qui ne peut que renforcer le modèle libéral occidental et l'impérialisme du Nord. Se fondant sur des lectures postcoloniales, Jazeel se montre partisan de créer des sources d'imaginaire alternatives, moins déterministes, et ouvertes à autoriser l'existence de différences radicales en termes non assimilationnistes. Cette critique est sous-tendue par des bases similaires à celles que nous avons déjà évoquées dans notre article, et qui insistent sur l'importance de démasquer l'apparente innocence des discours dominants de l'inclusion et d'une hypothétique diversité. Cependant, la conclusion que nous choisissons de relever ici concerne la nécessité de construire un imaginaire politique spatial (Castoriadis, 2007) orienté vers l'avenir et fondé sur la possibilité d'embrasser la *perspective d'incommensurabilité* et la *différence intraduisible* (Jazeel, 2011 : 77).

Dans le cadre de l'approche que nous souhaitons présenter ici, la démarche de Jazeel oblige à établir une analyse de l'espace public et de ses politiques d'inclusion telle qu'elle puisse remettre constamment en cause sa capacité à prendre en compte l'altérité et la diversité incommensurable des corps potentiels présents dans cet espace public. Pour ce faire, Jazeel nous invite à tenter d'envisager « les différences situées au-delà des coordonnées des langages catégoriques et taxonomiques disponibles afin d'articuler les notions préconçues de différence<sup>7</sup> » (2011 : 88). En d'autres termes, penser des espaces publics inclusifs exige d'éviter l'erreur de croire qu'il est possible de construire un discours universel désireux d'embrasser toutes les particularités et toutes les diversités. Nous voici donc contraints d'affronter le défi de penser des espaces et des formes d'inclusion qui constamment interrogent l'altérité que devrait autoriser tout espace public. Au lieu de tenter de comprendre les espaces publics en fonction des rhétoriques inclusives, qui cherchent à en distinguer de façon catégorique les accès et les usages, une première étape consiste à reconnaître le caractère temporaire de ces définitions de la diversité, et à comprendre que nos conceptions des espaces de rencontre doivent demeurer flexibles et capables de rester ouvertes aux pluralités futures, et qu'en conséquence, elles doivent être les objets de révisions permanentes : elles doivent être *extensibles*.

La vision hégémonique de quiconque planifie les politiques publiques en partant de la rhétorique inclusive et d'une visée standardisante néglige de fait la perspective multifocale et la possibilité de créer des espaces publics ouverts et capables de modifications permanentes. Un programme d'expansivité doit non seulement être

focalisé sur des mesures institutionnelles de lutte contre les discriminations, mais aussi, - et ceci est capital pour le succès du changement - sur une acceptation de l'état actuel des subjectivités, de la multiplicité et de la simultanéité des corps dans l'espace public. Cette forme de respect ne peut exister sans la conviction qu'une grande partie de l'ouverture de l'espace public à la diversité doit son apparition à des corps et à des usages insoumis, qui échappent à la normalisation et à l'institutionnalisation. Pour reprendre l'exemple de la manifestation féministe du 8M à Santiago, l'espace public qui naît des corps et des actes de cette mobilisation déstabilise, excentre et rend plurielles les revendications par l'usage qui est fait de cet espace. Les personnes convoquées à la manifestation ne refusent pas l'universalité de leurs exigences, mais, par l'intermédiaire de leurs actes, établissent que les corps sujets de droit sont multiples et abritent des conditions et des nécessités diverses.

#### 4. Possibilités de l'expansivité

Comme nous l'avons dit, l'expansivité peut être comprise comme un capteur permettant la reconnaissance des différentes formes d'inégalité présentes dans une société donnée (inégalités liées au genre, à l'ethnie, au physique, par exemple), et comme une pratique active de génération de définitions communes et d'espaces favorables au déploiement de capacités et de possibilités de réalisation des individus et des groupes victimes de ces inégalités.

En termes généraux, l'expansivité et ses politiques ne peuvent faire uniquement référence à une définition de l'autre proposée par les experts ou par les décideurs. Nous ne nions pas que les experts aient un rôle important à jouer dans la planification des espaces publics, mais nous disons qu'ils ne suffisent pas à la tâche. L'expansivité de l'espace n'est pas non plus obtenue par l'établissement d'une série de mécanismes de participation institutionnalisés. Comme nous l'avons détaillé dans cet article, le respect sans nuances de l'expert, tout comme la définition de mécanismes institutionnels, fait courir le risque d'établir des dispositifs de contrôle qui cherchent à reproduire un modèle social répondant aux exigences d'un système économique donné.

Comme nous avons tenté de le démontrer, une compréhension de l'espace public adopté est fondamentale si nous voulons construire des villes effectivement inclusives. En premier lieu, comme l'établit Butler, ce n'est pas seulement l'hétérogénéité assemblée qui rend inclusif un espace public, mais plutôt la requête de participation, c'est-à-dire l'affirmation explicite, au niveau tant du discours que du corps, de la nécessité d'incorporation de tous, et en particulier de ceux qui en

général en sont absents. En second lieu, et en complément du point précédent, l'espace public et son expansivité doivent être accompagnés d'un discours qui reconnaisse leur caractère transitoire et l'obligation d'une révision permanente quant à leur capacité de prendre en compte une diversité par définition incommensurable. Il est donc essentiel de s'engager à affronter le défi de penser la construction d'espaces publics depuis la critique, et, fondamentalement, depuis une autocritique qui sache s'interroger sur les conditions nécessaires à l'émergence et à l'apparition de différents agents, plus particulièrement de ceux que les rhétoriques de l'inclusion finissent par marginaliser. Pour ce faire, l'occurrence du mouvement féministe et de ses manifestations peut constituer un déclencheur qui nous aide à imaginer une façon de construire les espaces à partir de la révolte et de la diversité.

Pour en revenir à notre débat initial, il nous semble que le discours de l'expansivité peut donc être compris comme une pratique de reconnaissance active de l'inégalité, traduite en opérations concrètes destinées à promouvoir l'épanouissement des divers sujets, en intervenant sur les différents facteurs et aux différents niveaux ayant à voir avec les restrictions d'accès, et avec les formes de la domination et de l'exclusion. En ce sens, le concept d'expansivité se montre pertinent, non seulement sur le plan heuristique afin de permettre la compréhension de la nouvelle étape dynamique et multiforme qu'est en train de vivre la société chilienne actuelle, mais aussi sur le plan politique, dans la mesure où il constitue un outil utile à la redistribution des rôles et des définitions du commun qui se sont transformés en formes d'exclusion et d'enfermement, en un effacement métaphorique, et en même temps brutalement physique, tel que celui dont sont victimes les femmes.

À ce stade, nous pensons que l'expansivité est riche d'une utilité conceptuelle et analytique, à condition d'être comprise non pas comme une opération mécanique visant à l'augmentation des publics ni comme une requête de participation, mais bien comme une pratique intervenant sur notre conception des droits et sur la définition des sujets dignes d'en jouir et de les revendiquer. Quelles que soient les interventions sur l'espace public (depuis les interventions relevant de l'urbanisme et de la planification urbaine, jusqu'aux manifestations et aux rassemblements spontanés), l'expansivité suggère qu'elles exposent au grand jour les conceptions au travers desquelles nous organisons notre monde commun et les rôles que nous y jouons, mais qu'il est nécessaire de miser sur son extension. La requête de participation devient donc un instrument pour une prise en compte de la pluralité, et une injonction clairement exprimée à développer et à organiser nos imaginaires politiques de l'espace, en dépit de l'aspect temporaire qui va obligatoirement les caractériser.

Pour éviter de se plier à la rhétorique inclusive, les discours de l'expansivité ne doivent pas cesser de prendre en compte le fait qu'une activité ou une intervention de l'espace public, quelle qu'elle soit, met en jeu une vision du commun, ainsi qu'une définition - explicite ou implicite - de l'hétérogénéité qu'elle est disposée à tolérer. Les discours de l'expansivité doivent évoluer depuis l'horizon normatif - qui oriente actions et discours - jusqu'à des considérations pratiques et opérationnelles - relatives aux mécanismes et à la conception - sans jamais négliger les conditions qui rendent possible leur mise en pratique (inégalités, asymétries et formes de domination). En un mot, ils doivent rester conscients à la fois de leur caractère nettement performatif et inévitablement provisoire<sup>8</sup>.

### Bibliographie

- 24 horas. 2019. <https://www.24horas.cl/nacional/8m-historica-movilizacion-feminista-a-nivel-nacional-congrego-a-mas-de-190-mil-personas-en-santiago-3153825> [consulté le 25 février 2021].
- Berroeta, H., Vidal, T. 2012. «La noción de espacio público y la configuración de la ciudad: fundamentos para los relatos de pérdida, civilidad y disputa». *Polis*, Vol. 11, n° 31, p. 57-80.
- Butler, J. 2017. *Cuerpos aliados y lucha política: Hacia una teoría performativa de la asamblea*. Barcelona: Paidós.
- Castells, M. 1971. «El mito de la sociedad urbana». *EURE*, Vol. 1, n° 3, p. 27-41.
- Castoriadis, C. 2007. *La Institución Imaginaria de la Sociedad. El imaginario social y la institución*. Volumen 2, Buenos Aires : Tusquets.
- CNN Chile. 2019. [https://www.cnnchile.com/8m/8m-senal-en-vivo-cnn-chile-marcha-dia-de-la-mujer\\_20190308/](https://www.cnnchile.com/8m/8m-senal-en-vivo-cnn-chile-marcha-dia-de-la-mujer_20190308/) [consulté le 25 février 2021].
- El Mostrador. 2019. <https://www.elmostrador.cl/destacado/2019/03/08/desbordante-movilizacion-feminista-concentra-a-varios-cientos-de-miles-de-personas-en-santiago-y-regiones/> [consulté le 25 février 2021].
- Delgado, M. 2011. *El espacio público como ideología*. Madrid: Catarata.
- Delgado, M. 2016. *Ciudadanismo: La reforma ética y estética del capitalismo*. Madrid: Catarata.
- Di Filippo, F. 2017. « El extractivismo urbano en contexto ». *Punto de Debate*, 15.
- Ginga, L., Brizuela, F. 2017. «Iniciativas escenográficas en Rosario: lo cool como tecnología de gobierno de subjetividades urbanas». *Revista INVI*, Vol. 32, n° 91, p.163-187.
- Giglia, Á. 2017. «Espacios públicos, sociabilidad y orden urbano». *Cuestión Urbana*, Vol. 2, n° 2, p.15-28.
- Musset, A. 2016. De l'inclusion a la résilience : les mots magiques de la "ville juste". In : *De quoi le droit à la ville est-il le nom ?* p.52-60. Paris: Ritimo.
- Reyes-Housholder, C., Roque, B. 2019. «Chile 2018: desafíos al poder de género desde la calle hasta La Moneda». *Revista de ciencia política* (Santiago), Vol. 39, n° 2, p. 191-216.
- Ranciére, J. 2009. *El reparto de lo sensible. Estética y política*. Santiago de Chile: Lom.
- Salcedo, R. 2002. «El espacio público en el debate actual: Una reflexión crítica sobre el urbanismo post-moderno ». *EURE*, Vol. 28, n° 84, p.5-19.
- Urzúa, S. 2019. «Aportes a una etnografía de los movimientos feministas: recursos expresivos en las marchas #Ni una menos y #8M en Santiago de Chile». *Antípoda. Revista de Antropología y Arqueología*, n° 35, p. 115-124.

## Notes

1. Texte préparé avec la collaboration de Josefina Jaureguiberry Mondion.
2. *...un instrumento retórico al servicio de una visión consensual y neoliberal de la ciudad, que ha servido para legitimar proyectos y programas que pretenden apoyar a los más desfavorecidos, pero que tienen como objetivo principal integrarlos al modelo económico dominante.*
3. *...una vida pública declarada por decreto amable y desproblematizada.*
4. *Está estrictamente prohibido comprar a los vendedores ambulantes y dar dinero a los músicos en los vagones.*
5. *... una forma de poner en cuestión a través del cuerpo aspectos imperfectos y poderosos de la política actual.*
6. *El espacio de las ausentes.*
7. *...the differences situated beyond the coordinates of the categorical and taxonomical languages available to us to articulate preconceived notions of difference.*
8. *Ce texte fait partie du projet UREDES Generación Código URG-026/18: Red de Inclusividad Urbana. La Ciudad para todes.*